

**ASSOCIATION ÉTUDIANTE DE  
L'ÉCOLE DE TECHNOLOGIE SUPÉRIEURE**



Association  
étudiante  
de l'ÉTS

Procès-verbal de la 1<sup>re</sup> assemblée spéciale  
du 36<sup>e</sup> CA tenue le  
18 mai 2016 au local A-4410 à 17 h

Adopté le 25-05-2016

## TABLE DES MATIÈRES

<b>0.0.</b>	<b>OUVERTURE</b> .....	1
<b>1.0.</b>	<b>PROCÉDURES</b> .....	1
1.1.	PRÉSIDENTE .....	1
1.2.	ORDRE DU JOUR.....	1
1.3.	PROCÈS-VERBAUX .....	2
<b>2.0.</b>	<b>INFORMATIONS</b> .....	2
<b>3.0.</b>	<b>BLÂME</b> .....	2
<b>4.0.</b>	<b>SUSPENSION</b> .....	3
<b>5.0.</b>	<b>VARIA</b> .....	3
<b>6.0.</b>	<b>LEVÉE</b> .....	4

## PROCÈS-VERBAL

### **0.0. OUVERTURE**

(Le quorum est constaté)

#### **0.1. PROPOSITION**

Que l'on ouvre l'assemblée.

Proposeur : Maxime Guilbault

Appuyeur : Anne-Sophie Lachapelle

Adoption consensuelle

(Ouverture de l'assemblée à 17 h 20)

### **1.0. PROCÉDURES**

#### **1.1. PRÉSIDENCE**

##### **1.1.1. Proposition**

Que l'on élise Clément Rousseau à la présidence et Maxime Guilbault en tant que secrétaire.

Proposeur : Samuel Simard

Appuyeur : François Pelletier

Adoption consensuelle

#### **1.2. ORDRE DU JOUR**

##### **1.2.1. Proposition**

Que l'on adopte l'ordre du jour suivant :

*0.0. Ouverture*

*1.0. Procédures*

*1.1. Présidence*

*1.2. Ordre du jour*

*1.3. Procès-verbaux*

*2.0. Informations*

*3.0. Blâme*

*4.0. Varia*

*5.0. Levée*

Proposeur : Samuel Simard

Appuyeur : Idrissa Coulibaly

Adoption consensuelle

### 1.3. PROCÈS-VERBAUX

#### 1.3.1. Proposition

(Aucune proposition)

### 2.0. INFORMATIONS

#### 2.1. PROPOSITION

Que Mathieu Drolet tienne un point d'information de 3 minutes sur le sujet « Mot du président ».

Proposeur : Mathieu Drolet

Appuyeur : Jean-Luc Pellerin

Adoption consensuelle

#### 2.2. PROPOSITION PRIVILÉGIÉE

Que l'on ajoute le point « suspension » après le point « blâme ».

Proposeur : Cédric Pipitone

Appuyeur : Pierre-Olivier Millaire

Adoption consensuelle

### 3.0. BLÂME

Considérant que le Conseil exécutif a pris des décisions importantes sans consulter le comité d'administration;

Considérant que ce genre d'actions alimente une culture du conflit;

Considérant que le Conseil d'administration souhaite voir une cohésion entre les exécutantes et exécutants de l'AEÉTS;

Que l'on blâme le Conseil exécutif pour leur prise de décision rapide et sans consultation du CA.

Proposeur : Samuel Simard

Appuyeur : Cédric Pipitone

#### 3.1.1. Proposition privilégiée

Que l'on octroie le droit de parole à Antoine Delage-Laurin et Mathieu Dupuis.

Proposeur : Jean-Luc Pellerin

Appuyeur : Samuel Simard

Adoption consensuelle

Retour sur la principale

Que l'on blâme le comité exécutif pour leur prise de décision rapide et sans consultation du CA.

Adoption à majorité

**4.0. SUSPENSION**

**4.1. PROPOSITION**

Considérant que les répercussions d'une suspension sont importantes;

Considérant que cette décision a été prise à faible comité (CE);

Considérant que cette décision aurait dû être prise par le CA;

Considérant qu'une motion semblable sera amenée en CA;

Que l'on renverse la résolution CE20160516-37- S01-4.3, laquelle stipule :

« Que l'on suspende le statut d'administrateur de Mathieu Drolet jusqu'à la prochaine assemblée du Conseil d'administration ».

Proposeur : Cédric Pipitone

Appuyeur : Idrissa Coulibaly

**4.1.1. Question préalable**

Proposeur : Antoine Delage-Laurin

Appuyeur : François Pelletier

Adoption majorité double

De retour sur la principale

Que l'on renverse la résolution CE20160516-37- S01-4.3, laquelle stipule :

« Que l'on suspende le statut d'administrateur de Mathieu Drolet jusqu'à la prochaine assemblée du Conseil d'administration ».

Rejet à majorité

(Mathieu Drolet s'abstient)

**5.0. VARIA**

(Aucune proposition)

## **6.0. LEVÉE**

### 6.1. PROPOSITION

Que l'on lève l'assemblée.

Proposeur : Anne-Sophie Lachapelle

Appuyeur : Samuel Simard

Adoption consensuelle

(Levée de l'assemblée à 19 h 25)